

sans garantie du Gouvernement.

Durée : quinze ans

N° 11319

LOI DU 5 JUILLET 1844.

EXTRAIT.

Art. 32.

Sera déchu de tous ses droits :

- 1° Le breveté qui n'aura pas acquitté son annuité avant le commencement de chacune des années de la durée de son brevet (1);
- 2° Le breveté qui n'aura pas mis en exploitation sa découverte ou invention en France dans le délai de deux ans, à dater du jour de la signature du brevet, ou qui aura cessé de l'exploiter pendant deux années consécutives, à moins que, dans l'un ou l'autre cas, il ne justifie des causes de son inaction;
- 3° Le breveté qui aura introduit en France des objets fabriqués en pays étranger et semblables à ceux qui sont garantis par son brevet.....

Art. 33.

Quiconque, dans des enseignes, annonces, prospectus, affiches, marques ou estampilles, prendra la qualité de breveté sans posséder un brevet délivré conformément aux lois, ou après l'expiration d'un brevet antérieur, ou qui, étant breveté, mentionnera sa qualité de breveté ou son brevet sans y ajouter ces mots : sans garantie du Gouvernement, sera puni d'une amende de 50 à 1,000 fr. En cas de récidive, l'amende pourra être portée au double.

Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce,
Vu la loi du 5 juillet 1844;
Vu le procès-verbal dressé le 3 novembre 1876, à 3 heures
5 minutes, au Secrétariat général de la Préfecture du département
de la Seine et constatant le dépôt fait par le S^r

Chambon

d'une demande de brevet d'invention de quinze années, pour
un calculateur mécanique universel

Arrête ce qui suit :

Article premier.

Il est délivré au S^r Chambon (Evariste Louis),
représenté par le S^r Dumas, à Paris boulevard
Beauregard,
sans examen préalable, à ses risques et périls, et sans garantie, soit de
la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de la fidélité
ou de l'exactitude de la description, un brevet d'invention de quinze
années, qui ont commencé à courir le 3 novembre 1876,
pour un calculateur mécanique universel

Article deuxième.

Le présent arrêté, qui constitue le brevet d'invention, est délivré
au S^r Chambon
pour l'en servir de titre.

A cet arrêté demeureront joints un des doubles de la description
et un des doubles des annexes, des Paris déposés à l'appui de la
demande.

Paris, le 17 Janvier mil huit cent soixante dix sept

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur du Commerce intérieur,

(1) La durée du brevet court du jour du dépôt de la demande à la Préfecture, aux termes de l'article 8 de la loi du 5 juillet 1844.

La loi n'a point réservé à l'Administration le droit d'accorder des délais pour le paiement des annuités ou pour la mise en exploitation des inventions ou découvertes.

Les questions de déchéance sont exclusivement de la compétence des tribunaux civils.

Le Ministre ne peut donc conseiller aucune demande tendant, soit à obtenir des délais pour le paiement de la taxe ou la mise en exploitation des inventions ou découvertes, soit à être relevé d'une déchéance encourue.

115,319

Mémoire Descriptif

A L'APPUI D'UNE DEMANDE DE

BREVET D'INVENTION

DE QUINZE ANS



BUREAUX
95, BOULEVARD BEAUMARCHAIS, 95
A PARIS

pour: « Calculateur mécanique universel. »

Le Monsieur **Chambon**, Casimir, Louis.

La présente Demande de Brevet a pour but de me garantir la propriété exclusive d'un nouveau genre d'appareil dit Calculateur mécanique universel excessivement simple et consistant essentiellement dans une boîte rectangulaire en bois, carton ou métal percée à sa surface supérieure de deux fentes parallèles surmontées chacune d'une ouverture circulaire ou carrée et dans l'intérieur de laquelle sont ajustés deux cylindres également en matière quelconque sur lesquels est enroulée une feuille de papier ou de toile où sont imprimés les résultats calculés à l'avance des opérations que l'appareil doit avoir à effectuer mécaniquement

Le mode d'enroulement de la feuille porte-chiffres sur les deux cylindres de la boîte constitue le point caractéristique de mon invention; en effet, ces enroulements s'effectuant en S c'est-à-dire en sens contraire sur chacun des cylindres, il en résulte que, sur l'un d'eux, ce sont les caractères tracés sur

10107

le recto de la feuille qui viennent paraître successivement dans les ouvertures correspondantes de la boîte, tandis que pour l'autre cylindre, ce sont les caractères tracés sur le verso qui viennent se présenter devant les fentes ou ouvertures de la boîte qui lui correspondent.

On voit donc que dans ces conditions le recto et le verso de la feuille porte-chiffres peuvent être utilisés, on peut réunir sur une même feuille ou bande une quantité de résultats double de celle que l'on pourrait y lire si l'enroulement sur les deux cylindres s'effectuait de la manière ordinaire.

Le dessin annexé à ce mémoire permet d'ailleurs de comprendre parfaitement le mode d'enroulement que je viens d'indiquer ainsi que ~~le plan de mon nouveau calculateur~~

Ainsi qu'on le voit sur le plan ci-joint qui représente un spécimen de mon appareil disposé comme multiplicateur de nombres, c'est-à-dire de façon à faire connaître mécaniquement les produits des nombres entiers, la boîte a qui renferme tout le système porte deux tubes b, pouvant librement tourner sur leurs axes et sur lesquels la feuille porte-chiffres est enroulée en S ainsi que le montre la fig. 3 :

Chacun des cylindres b porte à son extrémité inférieure un bouton c qui permet de le tourner facilement lorsqu'on veut faire usage de l'appareil et un caoutchouc sans fin et croisé comme le montre la fig. 4 sert à assurer le développement régulier de la feuille porte-chiffres quel que soit celui des deux cylindres sur

lequel on ageste.

Enfin l'un de ces cylindres est muni d'une petite roue dentée \odot sur laquelle vient presser l'extrémité d'une lame de ressort de façon à former ancrage et à maintenir ainsi les cylindres immobiles tant que l'on n'agit pas sur les boutons \odot pour les mettre en mouvement; le même résultat peut encore être atteint par l'emploi d'une simple bague en caoutchouc passée sur les cylindres et dont l'action contrarie celle de la bague croisée et suffit à empêcher toute déplacement involontaire du système.

L'appareil calculateur représenté à titre de spécimen sur le dessin est disposé de façon à donner les produits deux à deux des nombres de 1 à 50; on conçoit d'ailleurs qu'en faisant varier la dimension des cylindres ou la grandeur des chiffres du tableau on peut étendre cette table de multiplication jusqu'à 100 ou plus si on le désire.

La planche 2 des dessins ci-jointes représente la disposition des nombres imprimés sur le recto et le verso du tableau porte chiffres donnant les produits des nombres de 1 à 50.

Le verso est divisé en deux triangles à côtés parallèles; celui de gauche comprenant les produits de 2×2 jusqu'à 25×25 , et celui de droite les nombres de 26×26 jusqu'à 50×50 . Le recto comprend les nombres de 2×26 jusqu'à 25×50 qui

10107

ne pourrions être contenus au verso.

Le tableau porte-chiffres étant enroulé sur le cylindre b de la façon sur-indiquée représentée fig. 3, je veux faire connaître la manière dont on doit se servir de l'appareil dans la face antérieure, représentée fig. 1 porte, divisée en trois rangées, les multiplicateurs de 1 jusqu'à 50; la rangée de gauche renferme les multiplicateurs dont le multiplicande se trouve marqué en gros caractère dans la fente de gauche au-dessous d'un fort trait horizontal; la rangée centrale contient les multiplicateurs qui correspondent aux multiplicandes qui paraissent dans la petite ouverture carrée placée à la partie supérieure gauche de l'appareil; enfin les chiffres indiqués sur la rangée de droite sont les multiplicateurs correspondant aux multiplicandes qui paraissent dans la petite ouverture ménagée à la partie supérieure droite de la boîte a.

+
ou ronde

Un exemple fera le complément de saisir le fonctionnement de l'appareil.

Soit à multiplier 5 par 17; imprimier un mouvement au bouton afin d'amener dans l'ouverture de gauche le chiffre 5 multiplicande écrit en gros caractère et placé immédiatement sous un trait horizontal; descendre ensuite jusqu'au nombre 17 multiplicateur

placé sur le bord extérieur de gauche; en regard de ce nombre se trouve 85, nombre cherché

Soit à multiplier le nombre 47 par 49. on se sert dans ce cas du chiffre multiplicande qui apparaît par la petite ouverture supérieure gauche de la boîte et l'on cherche en descendant le nombre 49 (multiplicateur) placé sur la colonne du milieu; en regard de ce nombre on lit le produit 2303 égal à 47×49 .

Pour ces nombres et produits correspondants au cylindre de gauche et imprimés sur le verso du tableau, on a ainsi qu'on le voit leurs multiplicateurs tracés sur la colonne de gauche et la colonne centrale de la boîte.

Soit enfin à multiplier 18 par 50; on fait alors usage des nombres tracés sur le cylindre de droite qui montre le côté correspondant au recto du tableau, et l'on amène le multiplicande 18. Dans la petite ouverture supérieure droite de la boîte, et en descendant dans la colonne de droite jusqu'au nombre 50 multiplicateur, on lit en regard, le nombre 900 produit de 18 par 50.

On comprend d'ailleurs que l'appareil multiplicateur tel qu'il vient d'être décrit peut également être employé comme diviseur de nombres en considérant alors comme diviseur ou quotient les chiffres indiqués comme multiplicandes

de comme multiplicateurs ; les dividendes
 devront être pris sur le tableau porte-chiffres
 ou nous les considérons tous à l'heure
 comme des produits.

Il est d'ailleurs entendu, ainsi
 qu'il a été dit plus haut que la nature
 seule des nombres portés au tableau déterminant
 l'usage que l'on peut faire de mon appareil,
 je me réserve d'utiliser mon nouveau
 calculateur comme une sorte de barème
 universel, ou de tableaux mecum pour l'ingénieur,
 l'architecte, le vérificateur de travaux g^e ,
 le tableau porte-chiffres pouvant être
 disposé de façon à fournir les carrés, les
 cubes ou les ~~diverses~~ puissances des
 nombres ou bien encore les poids en
 mesures très plus usuelles dans les
 différents pays, la conversion en francs
 de en centimes des monnaies étrangères
 la conversion des mesures ou poids étran-
 gers ou anciens au système décimal g^e .

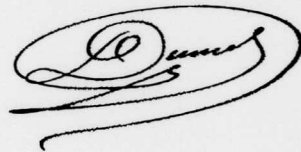
Enfin mon appareil peut
 être disposé pour calculer des journées
 d'ouvriers ou simplement faciliter
 les comptes d'une manière g^e .

En Résumé je revendique
 donc comme ma propriété exclusive
 le nouveau genre de Calculateur méca-
 nique universel que j'ai ci-dessus décrit
 et dont j'ai représenté un spécimen
 sur le dessin annexé à ce mémoire, ce
 appareil étant essentiellement caractérisé

par l'emploi de deux cylindres tournant
 en sens contraire et sur lesquels est
 enroulé de la façon sur indiquée un
 tableau porte chiffre dont le recto et le
 verso apparaissent simultanément, aux
 regards pour permettre d'y lire les résultats
 des calculs faits à l'avance en vue des
 opérations spéciales auxquelles le Calculateur
 est plus particulièrement affecté. —

PARIS le 3 Novembre 1876

P.P^{on} de M^r C. L. Chambon



Le présent brevet a été déposé le 20
 mars 1876 par le M^r Chambon

Paris le 46 Janvier 1877

Le Directeur de l'Agriculture et du Commerce
 et le Ministre et par délégation
 du Commerce Intérieur.



Deux rales et neuf lignes
 forment un total de cent
 quatre vingt huit lignes
 deux mots et une lettre seule, en
 renvoi de d'illy, n° 115



115319

Primo...
C. L. Chambon

PRIMATA

Planche I

à l'usage de l'homme et de la femme

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886

1886



C. L. Chambon

Fig. 2. Vue intérieure

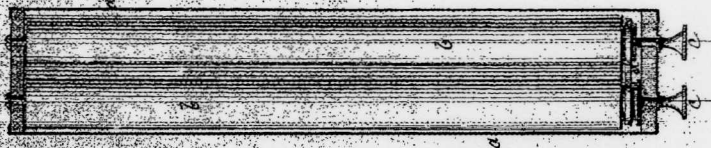


Fig. 1. Elevation

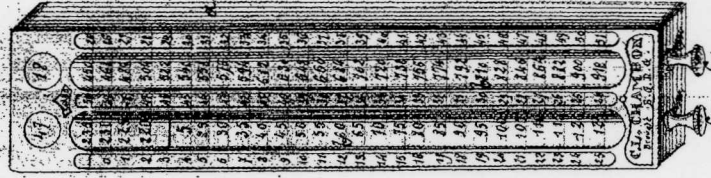


Fig. 3. Coupe transversale



Fig. 4. Coupe verticale



Sebelle Variable.

PARIS, le 3. Novembre 1886.
P. P. de M. C. L. Chambon.



E. L. Chambon -

Fig. 1. Recto.

Table of numerical data for Fig. 1. Recto, with columns labeled 25 through 1 and rows of corresponding values.

Fig. 2. Verso.

Table of numerical data for Fig. 2. Verso, with columns labeled 50 through 26 and rows of corresponding values.

Vertical text on the right side of Fig. 2, including a signature and the number '15.3.19'.

PARIS, le 3 e Rosembre 1876
PP^{on} de M^r E. L. Chambon

Echelle Variable.

